

Renforcer les dynamiques de création d'activités sur son territoire

En bref, Cap Rural vous propose :

- Un appui méthodologique collectif sur un sujet complexe : la création d'activités
- Un accompagnement qui permet d'échanger avec d'autres territoires d'AuRA et diverses dynamiques économiques
- Un format qui alterne temps individuels et temps collectifs
- Deux mois d'accompagnement entre octobre et décembre 2023 (dates à définir ensemble)

Pourquoi ce sujet ?

L'émergence et le maintien de TPE, d'une économie de proximité, d'entreprises collectives ou novatrices dans les territoires ruraux sont cruciaux pour une ruralité forte et productrice de richesses. Sur ces territoires, créer des emplois et pérenniser des entreprises nécessitent d'avoir une approche proactive et de terrain à partir de potentiels locaux. Une fois ces potentiels identifiés et qualifiés, des offres d'activités co-construites avec les acteurs du territoire permettent d'attirer les porteurs de projet pouvant répondre aux besoins du territoire.

Pourquoi cette proposition d'appui méthodologique ?

→ **Pour s'approprier les étapes d'une démarche de construction d'offres d'activités**, en partant des besoins et ressources du territoire jusqu'à l'installation d'un porteur de projet

→ **Pour s'outiller** afin :

D'identifier et de qualifier les potentiels de votre territoire

D'argumenter auprès des décideurs pour mener une politique de création d'activités

De mettre en place une gouvernance de la construction d'activités

Qui peut bénéficier de cet appui ?

→ Les agents de développement accompagnant ou accueillant des porteurs de projet sur un territoire

→ Les élus en charge du développement économique ou de la création d'emploi sur un territoire rural

Ce que peut apporter cet appui ?

→ **Une méthode éprouvée** pour maintenir, développer, créer de l'activité, et qui part non pas des porteurs de projet mais du territoire, de ses ressources et de ses acteurs

→ **Un regard et un suivi méthodologique par une chargée de mission de Cap Rural dans des temps individuels** qui fera un point avec vous sur votre projet en vous incitant à mobiliser les outils proposés et vous aidera à définir des axes d'exploration et d'action

→ **Des temps collectifs** pour :

S'exercer à plusieurs à l'analyse de situation à partir des outils proposés

Confronter les expériences et bénéficier du regard et de l'expérience de pairs

Comment bénéficier de cet appui ?

→ Être cotisant à Cap Rural (cf. [modalités de cotisation](#))

→ S'inscrire par le formulaire en ligne. La chargée de mission de Cap Rural prendra contact avec vous afin de vérifier si cet appui correspond et peut répondre à vos besoins. Dans le cas contraire, elle vous réorientera et vous proposera d'autres modalités d'accompagnement ou de professionnalisation

Contact

→ Marion Lesourd, chargée de mission Dynamiques territoriales de création d'activités, Cap Rural

→ 07 48 94 70 82 - construction.activite@caprural.org